

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

MAIRESSE SUPPLÉANTE DE BROSSARD Nomination de Tina Del Vecchio

Brossard, le 14 février 2024 – Lors de l'assemblée ordinaire du 13 février dernier, le conseil municipal de la Ville de Brossard a désigné Mme Tina Del Vecchio, conseillère municipale du district 2 (secteur B), pour agir à titre de mairesse suppléante. Cette nomination est entrée en vigueur le 14 février 2024, et ce, pour une durée indéterminée.

La mairesse suppléante possède et exerce les pouvoirs de la mairesse lorsque celle-ci est absente du territoire ou est dans l'impossibilité de remplir les devoirs liés à sa charge.

Conformément à la *Loi sur les cités et villes*, une municipalité est tenue d'avoir en tout temps une mairesse suppléante ou un maire suppléant.

Bas de vignette : Tina Del Vecchio, conseillère municipale, district 2 (secteur B).

– 30 –

DIRECTION DES COMMUNICATIONS

2001, boulevard de Rome
Brossard (Québec) J4W 3K5

Tél.: 263 999-4601

brossard.ca

 brossard